

Des économies d'échelle dans les secteurs énergivores

• Industrie, bâtiment, agriculture, transport et éclairage public: les secteurs prioritaires

• 1% d'efficacité énergétique permettrait d'économiser 700 millions de DH/an à l'Etat

• L'AMEE compte créer un réseau vert composé d'acteurs privés régionaux

LE Maroc n'a plus le choix. L'objectif d'atteindre 20% d'économie d'énergie à l'horizon 2030 n'est réalisable qu'à travers l'introduction de programmes d'efficacité énergétique sectoriels. «Il n'y a pas de grands projets, ce sont plutôt des milliers de petits projets portés par les citoyens, les industriels et les régions. L'exemplarité de l'Etat est très importante. Nous misons également sur le secteur privé local pour réaliser les projets d'efficacité énergétique ainsi que le partenariat public-privé», tient à pré-

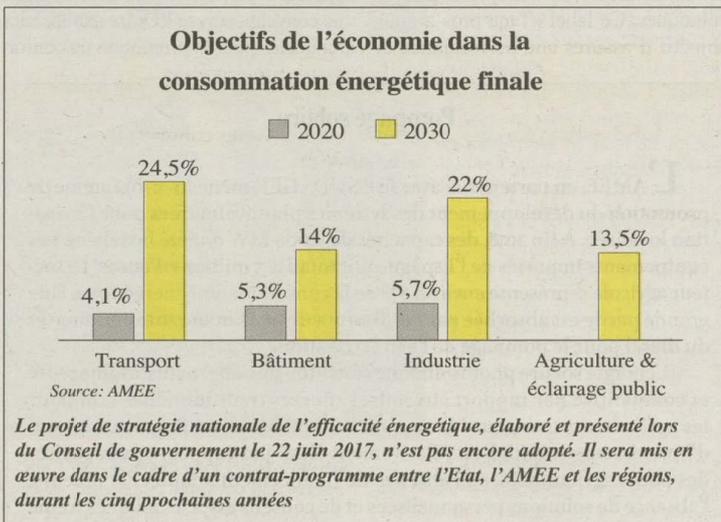
ciser Said Mouline, directeur général de l'Agence marocaine de l'efficacité éner-

gétique. C'est l'AMEE qui chapeaute ce

programme d'accompagnement et de formation dans les régions et même en Afrique. Les intéressés peuvent bénéficier de cours accélérés d'une durée de 15 jours.

L'enjeu est de taille: «Si nous réalisons 1% d'efficacité dans les cinq secteurs énergivores, notamment l'agriculture, le bâtiment, le transport, l'éclairage public ou encore l'industrie, nous pourrions économiser 1% de la facture énergétique. Soit un gain annuel équivalent à 700 millions de DH», poursuit Said Mouline. Ces secteurs représentent plus de 90% de la consommation. En face, il y a un besoin croissant en énergie primaire. L'augmentation attendue s'élève à 70% entre 2013 et 2025. Quant à l'électricité, la demande sera doublée entre 2013 et 2025, précise l'AMEE.

La stratégie nationale, lancée en 2009, vise à favoriser l'émergence d'un



gétique (AMEE). Pour 2019, l'agence lance un programme de sensibilisation et de formation dans les 12 régions. L'idée est de faire émerger un réseau vert, composé d'acteurs privés régionaux, pour

L'Etat doit donner l'exemple

L'ADMINISTRATION est plus que jamais invitée à assumer sa responsabilité et montrer l'exemplarité de l'Etat en matière de développement durable. Suite aux orientations royales, le gouvernement ambitionne d'accélérer le processus. En matière de transport, quelques ministères ont lancé un programme d'acquisition de voitures électriques (SEDD...). Autre secteur énergivore: le bâtiment qui possède le plus fort potentiel d'amélioration. Pour renforcer son action, le Maroc veut s'inspirer du modèle allemand. Une délégation composée de représentants de plusieurs départements ministériels et d'institutions énergétiques étaient en mission en Allemagne du 14 au 18 janvier dernier. Une mission organisée par le ministère de l'Energie en partenariat avec l'agence de coopération allemande technique représentée par la GIZ et l'agence de coopération allemande financière représentée par la KfW. Objectif: s'enquérir de l'expérience allemande et échanger sur les instruments de promotion de l'efficacité énergétique dans les bâtiments publics, les modèles techniques ainsi que les incitations financières. Ces responsables ont visité les institutions, agences et entreprises allemandes dédiées à l'effi-

acité énergétique à Francfort et Berlin. La politique de l'efficacité en Allemagne vise à réduire la consommation d'énergie primaire de 20% à l'horizon 2020 et de 50% jusqu'en 2050, par rapport à l'année 2008. Avec plus de 186.000 bâtiments publics, l'efficacité énergétique dans le secteur public y est un enjeu majeur.

Au Maroc, les réalisations restent timides. Une étude de faisabilité vient d'être élaborée. Cette étude a porté sur l'évaluation de la consommation énergétique, la proposition d'un programme d'efficacité énergétique dans les départements ciblés et l'investissement requis ainsi que la proposition d'un cadre institutionnel, organisationnel et financier approprié à la mise en œuvre du programme.

Au niveau des bâtiments neufs, une étude est en cours de réalisation par l'Ecole supérieure de technologie de Salé avec l'appui de la GIZ. Objectif: élaborer les caractéristiques thermiques des matériaux de construction locaux afin d'actualiser la base de données du logiciel Binayate. Un outil qui permet l'évaluation thermique préalable des projets de la construction et la vérification de la conformité au Règlement thermique dans le bâtiment. □

Des économies d'échelle dans les secteurs énergivores

marché dédié à l'efficacité énergétique qui peine à voir le jour. Pour Aziz Rabbah, ministre de l'Énergie: «L'intégration de l'efficacité énergétique représente un enjeu majeur en raison de la multiplicité des intervenants et des investissements nécessaires pour son intégration dans les secteurs énergivores». La tutelle œuvre pour la mise en place des conditions organisationnelles, réglementaires, institutionnelles et financières adéquates pour booster le chantier de l'efficacité. Ceci à travers la réalisation des programmes et des projets en cours ou programmés dans les cinq secteurs visés.

«Nous accordons une importance particulière aux petites niches qui présentent un grand impact non seulement sur le plan de la rationalisation de la consommation, mais aussi sur les plans social et économique», soutient le ministre de tutelle. Depuis 2018, l'AMEE mène un programme d'ateliers thématiques sur l'efficacité énergétique.

Objectifs: créer un écosystème national, renforcer les liens entre les acteurs et promouvoir les initiatives et les bonnes pratiques d'efficacité. Plusieurs mesures d'accompagnement des programmes et initiatives ont été adoptées en 2018. Parmi ces mesures, la signature d'une convention entre le ministère de l'Énergie, l'Amisole, le Cluster

solaire ainsi que l'AMEE visant le développement d'un système de labellisation des installateurs ou entreprises photovoltaïques. Ce label «Taqa pro» a pour objectif d'assurer une performance et

une fiabilité optimales pour le secteur et les utilisateurs finaux d'une installation solaire PV. La tutelle a également signé une convention avec l'Ordre national des architectes pour la promotion du confort

thermique, de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables dans le bâtiment. 2018 aura été également marquée par le repositionnement de la SIE en tant que société de services énergétiques (Super Escos publique). Cette super-structure contribuera à l'émergence d'un écosystème de super-Escos privées. Elle se chargera d'assurer la supervision technique de la commande publique, l'accompagnement ainsi que la définition des règles de performances énergétiques pour la réalisation des projets d'efficacité énergétique dans les administrations publiques et les collectivités territoriales.

Côté réglementation, trois projets de décrets ont été préparés et attendent leur adoption. Le premier concerne l'audit énergétique obligatoire et les organismes dédiés. Le deuxième fixe le cahier des charges des entreprises de services énergétiques (Escos). Le troisième porte sur les performances énergétiques minimales et l'étiquetage énergétique des appareils et des équipements fonctionnant à l'électricité, au gaz naturel, aux produits pétroliers liquides ou gazeux, au charbon et aux énergies renouvelables. □

Nadia DREF

Mise à niveau des mosquées

LE programme de mise à niveau énergétique des mosquées a été récupéré par l'AMEE en 2018 suite au gel des activités de la SIE. Au total, 100 bâtiments ont vu leur consommation énergétique réduite tandis qu'un échantillon de 10 unités a fait l'objet d'audits énergétiques. Les actions entreprises ont porté sur l'introduction de l'éclairage économique, des chauffe-eau solaires, la gestion thermique de la mosquée, le recours aux solutions photovoltaïques pour la production d'électricité ainsi que la sensibilisation des citoyens aux techniques liées à l'efficacité.

Par ailleurs, l'agence a organisé 6 sessions de formation au profit de plus de 100 cadres des services techniques du ministère des Habous et des Affaires islamiques. S'y ajoutent 14 ateliers de sensibilisation profitant à plus de 460 préposés religieux sur les avantages et les mesures de l'efficacité. L'AMEE a également publié 4 guides techniques sur les mesures et les équipements des énergies renouvelables et de l'efficacité en plus d'un guide technique référentiel relatif au label des mosquées vertes. □

Pompage solaire

L'AMEE, en partenariat avec le PNUD - GEF, mène un programme de promotion du développement des systèmes photovoltaïques pour l'irrigation localisée. A fin 2018, des capacités de 8.000 MW ont été installées. Les équipements importés de l'Espagne ont totalisé 5 millions d'euros. Le secteur agricole représente environ 8% de la consommation énergétique. Une grande partie est absorbée par l'utilisation du gaz butane subventionné et du diesel pour le pompage de l'eau d'irrigation.

«L'énergie solaire photovoltaïque constitue une alternative avantageuse et compétitive par rapport aux autres sources traditionnelles tant pour les agriculteurs que pour l'Etat», précise Said Mouline. Reste que le coût d'investissement initial est relativement élevé par rapport aux capacités des petits agriculteurs, en l'absence de financement adapté. Par ailleurs, l'absence de solutions personnalisées et de conseils associés adaptés freine également le développement de cette solution durable. Que ce soit les bureaux d'études ou les PME intervenant dans le secteur, ils sont peu familiarisés avec des détails spécifiques au secteur tels que l'irrégularité des précipitations, la nature des cultures ou encore l'augmentation saisonnière de la température.

Résultat: il y a, sur le marché, des systèmes sous ou surdimensionnés par rapport aux besoins. Autres défaillances, le manque de contrôle de la qualité des équipements énergétiques mis sur le marché ainsi que l'absence de certification. Notons également qu'il y a une grande pression sur les ressources en eau (énergie gratuite). □